



**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du mardi 7 juillet 2026

Nombre de conseillers
en exercice : 39
Quorum : 20

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 30
Nombre de représentés : 06

Mise en discussion du rapport

Nombre de présents : 31
Nombre de représentés : 06
Nombre de votants : 37

OBJET

Affaire n° 2026-139

**PROGRAMMATION DE LA CITÉ
ÉDUCATIVE DU PORT
ANNÉE 2026**

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 29 juin 2026.
- la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie et publiée le 8 juillet 2026.

LE MAIRE



Olivier HOARAU

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX, le mardi sept juillet à dix-sept heures, le conseil municipal de la commune du Port, après convocation légale, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Franck Jacques, 1^{er} adjoint.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec.

Étaient présents : M. Franck Jacques Antoine 1^{er} adjoint, Mme Annick Le Toullec 2^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 3^{ème} adjoint, M. Bernard Robert 5^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 6^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 7^{ème} adjoint, Mme Catherine Gossard 8^{ème} adjointe, Mme Danila Bègue 10^{ème} adjointe, M. Armand Mouniata 11^{ème} adjoint, M. Jacques Elie Benard, M. Jean-Paul Burkic, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagés, Mme Yvette Latchimy, Mme Claudette Clain Maillot, M. Alain Iafar, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, M. Mihidoiri Ali, Mme Romina Woadally, M. Naren Mayandi, Mme Véronique Bassonville, Mme Isabelle Erudel, Mme Honorine Lavielle, Mme Nancy Tatel, Mme Aurélie Testan, Mme Samantha Nellee, M. Julien Bitaut, Mme Léanna Naboth et M. Jean Patric Boitard.

Représenté (es) : M. Olivier Hoarau Maire par M. Franck Jacques-Antoine, Mme Jasmine Béton 4^{ème} adjointe par M. Armand Mouniata, M. Didier Amachalla par M. Jean-Claude Adois, Mme Bibi-Fatima Anli par Mme Annick Le Toullec, M. Morgan Jovien par M. Julien Bitaut, Mme Emmanuelle Thomas par M. Jean Patrick Boitard.

Arrivée (s) en cours de séance : M. Zakaria Ali 9^{ème} adjoint à 17 h 08 (affaire n° 2026-135).

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : Mme Barbara Saminadin et M. Jean-Yves Langenier.

Affaire n° 2026-139

PROGRAMMATION DE LA CITÉ ÉDUCATIVE DU PORT ANNÉE 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n° 2019-082 du conseil municipal du Port du 9 juillet 2019, engageant la commune dans le programme des Cités éducatives ;

Vu la lettre de labellisation de la Cité éducative du Port du 5 septembre 2019 du Ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse et du Ministre de la Ville et du logement ;

Vu l'avis de la coordination nationale des Cités éducatives en date du 5 septembre 2019 ;

Vu le Contrat de ville du Port soumis au comité de pilotage du 27 novembre 2019 et approuvé par le conseil municipal du 17 décembre 2019 par délibération n° 2019-152 ;

Vu le comité de Pilotage du 22 juillet 2020 ;

Vu l'avenant 2023 de la Cité éducative du Port signé le 15 décembre 2022 ;

Vu la lettre d'engagement de renouvellement du Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, de la Secrétaire d'État chargée de la citoyenneté et de la ville, en date du 23 avril 2024 ;

Vu la convention cadre pluriannuelle de la Cité éducative du Port signée le 28 novembre 2024 ;

Vu le comité de Pilotage de réussite éducative du 9 juin 2026 ;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant l'importance de la coopération entre les différents acteurs éducatifs, sociaux et culturels ;

Considérant la nécessité de renforcer l'accompagnement des élèves, notamment ceux en difficulté ;

Considérant les résultats des évaluations précédentes des actions mises en place dans le cadre de la Cité éducative ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Politique Éducative Scolaire et Associative » réunie le 24 juin 2026 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver la programmation financière de l'année scolaire 2026 proposée dans le cadre de la Cité éducative ;

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
LE MAIRE**

Olivier HOARAU

PROGRAMMATION DE LA CITÉ ÉDUCATIVE DU PORT

ANNÉE 2026

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur la programmation 2026 de la Cité éducative du Port.

Contexte

La ville du Port a été labellisée Cité éducative le 5 septembre 2019. Une convention triennale 2020-2022, un avenant en 2023 et une convention cadre pluriannuelle 2024-2027 ont fixé les engagements des parties, Préfecture, Rectorat et Ville, dans la mise en œuvre de ce dispositif sur le territoire. La convention actuelle prendra fin au 31 décembre 2026.

La Cité éducative vise à intensifier la prise en charge des jeunes de 0 à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire, en coordination étroite avec le Contrat de Ville et le Programme de Réussite Éducative ainsi que les projets des établissements scolaires.

Les conventionnements 2020-2023 et 2024-2027 ont engagé la Ville, en collaboration avec l'Éducation nationale et la Préfecture, dans le financement et le copilotage d'actions autour de la lutte contre les déterminismes sociaux pour la réussite éducative et scolaire des jeunes Portoïis.

L'année 2025-2026 a été marquée par plusieurs dynamiques structurantes :

- le renforcement de l'axe « territoire 100 % lecteur » avec le développement du festival de l'oral, des concours de lecture à voix haute, des ateliers d'écriture et des parcours oralité ;
- l'organisation du forum « École pour tous » mobilisant massivement les professionnels éducatifs et municipaux de la maternelle autour des enjeux de l'école inclusive ; la reconduction de l'action avec une ouverture auprès de l'ensemble des personnels de l'élémentaire et du second de degré est envisagée.
- le développement d'une coordination territoriale autour de la santé mentale, du bien-être et des compétences psychosociales ;
- la consolidation des actions de soutien à la parentalité et de coéducation, notamment dans les classes passerelles ;
- le renforcement du travail partenarial avec l'Université de La Réunion, les associations, les bailleurs sociaux et les institutions éducatives ;
- l'intégration renforcée des jeunes dans les projets éducatifs, culturels et citoyens du territoire.

La Cité éducative du Port, aujourd'hui reconnue au niveau régional et national, est prise en exemple pour sa dynamique d'approche globale et intégrée autour des problématiques éducatives et scolaires. Il apparaît essentiel de poursuivre cette démarche.

La démarche de re-labellisation

Dans le cadre de la rédaction du projet 2024-2027, un diagnostic de territoire a été mené par l'équipe technique de la Cité Éducative du Port afin de repérer les points forts et les problématiques du territoire. Ce diagnostic a associé l'ensemble des acteurs (élèves, étudiants, parents, chefs d'établissements, enseignants, associations, services de la Collectivité, etc.).

Il a permis d'identifier les situations à modifier et les actions nouvelles à déployer autour de cinq enjeux locaux :

- **Axe 1** : Ambitionner un territoire 100 % lecteur ;
- **Axe 2** : Créer les conditions pour une santé physique et mentale, le bien-être et l'épanouissement de chaque jeune et acteur de la communauté éducative ;
- **Axe 3** : Accompagner et consolider les relations école-famille et réussir la coéducation ;
- **Axe 4** : Renforcer la persévérance scolaire et éducative pour que chaque jeune devienne un citoyen responsable ;
- **Axe 5** : Étoffer les alliances pour un pilotage dynamique, cohérent et opérationnel.

Objectifs et budget prévisionnel de la Cité éducative

Afin de garantir, la cohérence et l'ambition des actions accompagnant le jeune vers la réussite, l'épanouissement et l'insertion, la Cité éducative déploie ses actions autour de trois axes :

- Promouvoir la continuité éducative,
- Conforter le rôle de l'école,
- Ouvrir le champ des possibles.

Dans le cadre de la programmation prévisionnel 2026, le budget global est de 1 581 653 €. Les crédits contractualisés se répartissent de la manière suivante :

- L'Etat s'engage à financer à hauteur de 400 000 euros ;
- L'engagement de l'Education nationale est de 299 200 € ;
- L'engagement financier de la Ville sera similaire à celui de l'année précédente soit 626 641 €.

Dans le cadre de la gouvernance de la Cité éducative, le comité de pilotage réuni le 9 juin 2026 a validé la programmation financière prévisionnelle de l'année 2026. La présente délibération du conseil municipal s'inscrit dans la continuité de cette validation partenariale et permet à la Ville d'approuver sa participation à la mise en œuvre de cette programmation.

Les axes, actions et leur plan de financement prévisionnel sont présentés dans le tableau de programmation annuel joint en annexe.

Par ailleurs, un fonds abondé par le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de la Ville et du Logement est alloué au collège chef de file de la Cité, à hauteur de 30 000 €. Une convention de mutualisation signée par l'ensemble des partenaires permet de fixer les modalités de mobilisation de ce fonds par le collège et les acteurs de la Cité.

Au regard de ces éléments, il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver la programmation financière 2026 proposée dans le cadre de la Cité éducative ;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes relatifs à cette mise en œuvre ;
- d'autoriser le Maire à prendre toute disposition nécessaire et inhérente à l'exécution de la présente délibération.

Tableau de programmation prévisionnelle annuelle 2026

Envoyé en préfecture le 21/07/2026

Reçu en préfecture le 21/07/2026

Publié le 21/07/2026

ID : 974-219740073-20260707-DL_2026_139-DE



AXE	N/R	TS/HTS	INTITULE DE L'ACTION	PORTEUR NOM COMPLET	TOTAL	ANCT CE	Ville	CAF	Education nationale	Autre	Précisez
Ambitionner un territoire 100% lecteur	α	TS	Festival de l'oral	OCCE	10 000,00€	8 000,00 €	2 000,00 €				Ville : bus
	α	TS	Ateliers philo	SEVE	10 000,00€	6 000,00 €	4 000,00 €				Part Ville : Budget 2026
	α	TS	L'oralité un parcours pour tous	JAD	12 480,00€	10 000,00 €				2 480,00 €	Association
	α	TS	Préparation au grand oral, chef d'œuvre, speedbooking et festival du livre péi	Lycée Jean Hinglo	15 000,0€	15 000,00 €					8k € : Festival 7k € : Autres actions
	Z	TS/HTS	Centre de ressource	Mairie LE PORT	41 000,0€	9 000,00 €	32 000,00 €				
	α	TS	Ekout mon dessin	Village titan	10 000€	8 500,00 €	1 500,00 €				Part ville : Bus
Créer les conditions pour une santé physique et mentale, le bien-être et l'épanouissement de chaque jeune et acteur de la communauté éducative	α	TS	Parcours sportifs	USPG TENNIS PADEL	26 320,00€	14 000,00 €	10 000,00 €			2 320,00 €	Association
				ESCRIME	11 000,00€	7 000,00 €	4 000,00 €				
				JUDO	- €						
				BABY-HANDBALL	5 600,00€	4 000,00 €	1 600,00 €				
				OMS / VELO	- €						
				Natation	- €						
				BNM	- €						
				BUS	80 000,00€		80 000,00 €				
	α	HTS	Renforcement du périscolaire (pause méridienne, garderie, mercredis loisirs)	Mairie LE PORT	262 000,00€	37 000,00 €	200 000,00 €	15 000,00 €		10 000,00 €	
	α	HTS	Animation pause méridienne et de la	Village titan	30 000,00€	20 000,00 €	10 000,00 €				Proposer rencontre MG / VT
	α	TS	Enseignement artistique musical et instrumental	Village Titan	39 541,00€	33 000,00 €	6 541,00 €				
	Z	TS	GAST	SJA	6 000,00€	6 000,00 €					
Accompagner et consolider les relations école-famille et réussir la coéducation	α	TS	Climat scolaire et ouverture culturelle	Collège J LETOULLEC	9 700,00€	5 000,00 €				4 700,00 €	EPLE
	α	TS	Jazz dann l'ékol	Réunion culture	52 349,00€	18 000,00 €	18 000,00 €			16 349,00 €	DAAC + Région + AUTRE
	α	TS	Classes passerelles	MAIRIE LE PORT	522 600€	35 000,00 €	192 000,00 €	100 000,00 €	195 600,00 €		Valorisation EN
	α	TS	Accompagnement des familles à l'usage du numérique	AGAME	91 133,46€	7 000,00 €	6 000,00 €			78 133,46 €	ASP (AR + Bailleurs 8333 euros)
Renforcer la persévérance scolaire et éducative pour que chaque jeune devienne un citoyen responsable	α	HTS	BI-MER / BIA	CLG ALBIUS	15 490,00€	8 500,00 €	2 000,00 €		2 000,00 €	2 990,00 €	Etablissement
	Z	HTS	Fonds de participation des jeunes 0 - 25 ans (kaz engagement)	Ligue de l'enseignement	6 000€	6 000,00 €					
	α	TS	Printemps des droits de femmes et EDD	Lépervanche	18 500€	15 000,00 €				3 500,00 €	EPLE
	α	HTS	Soutien dann kartié	Mairie LE PORT	29 000,00€	9 000,00 €	10 000,00 €			10 000,00 €	Bailleurs
	α	HTS	Improvisation théâtrale	LIR	16 480,00€	14 000,00 €				2 480,00 €	ASSOCIATION
	Z	TS / HTS	Ti somin Gran somin	TSA	20 000,00€	9 000,00 €	11 000,00 €				
	Z	TS	Wagons	Soul City	31 860,00€	24 000,00 €				7 860,00 €	DAC R + Région + association
	Z	HTS	Coaching scolaire	RCA	9 000,00€	9 000,00 €					
Étoffer les alliances pour un pilotage dynamique, cohérent et opérationnel	Z	HTS	Des échecs pour réussir	Ecole du lagon	8 000,00€	8 000,00 €					
	α		Formation, conférences, recherche, analyse systémique, ingénierie, communication	Mairie LE PORT	76 000,00€	40 000,00 €	36 000,00 €				20k CDP 5k communication Formation 15k
	α		Fonds de la Cité	COLLEGE TITAN	30 000,00€	15 000,00 €			15 000,00 €		
			Assistant.e administratif.ve de la CE	Rectorat	21 600,00€				21 600,00 €		
			Cheffe de projet EN	Rectorat	65 000,00€				65 000,00 €		
	Z		Santé, bien-être, formation des acteurs	Pédahorizon	- €						
	Z		Dentel a ou Dentel a nou	Aventure intérieure	- €						
	Z		CNV	OCCE	- €						
TOTAL					1 581 653,46€	400 000,00 €	626 641,00 €	115 000,00 €	299 200,00 €	140 812,46 €	

Envoyé en préfecture le 21/07/2026

Reçu en préfecture le 21/07/2026

Publié le 21/07/2026



ID : 974-219740073-20260707-DL_2026_139-DE